

### Comparaison des principales...

(suite de la page 2)

croissante de programmes accélérés de construction pour remplacer les vieilles installations.

On estime que les sociétés de la Couronne et les autres organismes qui sont des employeurs distincts, et dont les ressources en main-d'oeuvre ne sont pas contrôlées par le Conseil du Trésor, auront besoin de 31 620 années-personnes au cours de 1977-1978. Ce chiffre est légèrement inférieur au total publié dans le Budget principal des dépenses pour 1976-1977 parce que les années-personnes de Téléglobe Canada en sont exclues.

**Hauts fonctionnaires: pas de nouveau poste**

D'autre part, M. Andras a avisé les ministères et organismes fédéraux que le nombre total de postes de haute direction et des années-personnes allouées pour le personnel de direction hautement rémunéré sera gelé, en 1977-1978, au niveau de 1976-1977.

"Il ne s'agit pas d'une décision arbitraire. Elle découle de l'examen exhaustif des besoins et des ressources afférents au personnel de haute direction au sein de la Fonction publique. Cependant, on a prévu une certaine souplesse dans la répartition, entre les ministères, des postes et des années-personnes autorisés afin de pallier les besoins imprévus qui pourraient survenir au cours de la présente année financière" a déclaré M. Andras. Il a de plus fait remarquer que le gel n'a pas, et ne pouvait pas, tenir compte des besoins supplémentaires qui auraient pu survenir par suite de l'examen de certaines recommandations faites par l'auditeur général dans son rapport annuel ou par la Commission

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

royale d'enquête sur l'organisation financière et l'imputabilité.

La décision du gouvernement s'applique d'abord aux années-personnes allouées pour les groupes et classifications de la Fonction publique dont le maximum de l'échelle de salaire dépassait \$30 000 par année à la fin de 1975. Les ressources en main-d'oeuvre allouées pour le personnel supérieur, établies à 7 056 années-hommes en 1975-1976, et en 1976-1977, seront gelées au même niveau en 1977-1978.

Ainsi, pour la première fois en 1977-1978, le zéro de croissance s'applique à une composante-clé des catégories de personnel de direction, notamment le personnel de haute direction de la Fonction publique, qui englobe la haute direction et les personnes occupant des postes équivalents.

À la fin de 1976-1977, on comptait 1 734 de ces postes auxquels on ajoutera 207 postes en vertu du Programme de rémunération d'affectation spéciale (PRAS). Ce total de 1 941 postes de haute direction n'inclut pas les personnes qui, nommées en vertu de décrets en conseil, occupent pour la plupart des postes de sous-ministres, de chefs d'organisme ou de chefs de mission à l'étranger.

**Langues officielles: on mise sur la jeunesse**

La projection des coûts totaux des programmes relatifs aux langues officielles se chiffre à \$405,4 millions pour l'année financière 1977-1978, soit une augmentation de 5,1 pour cent par rapport aux crédits révisés de \$385,6 millions pour 1976-1977.

Le Budget traduit l'accent mis sur la jeunesse, puisque l'on augmente de \$149 millions à \$163 millions les crédits affectés aux programmes sur les langues officielles, en dehors de la Fonction publique. Le ministère du secrétariat d'État fournira \$121,3 millions aux provinces, afin de pourvoir à l'enseignement des langues secondes et des langues minoritaires.

Des fonds supplémentaires de \$8,2 millions porteront à \$30,1 millions les crédits accordés pour les autres programmes que le secrétariat d'État administre à l'intention de la jeunesse. Ceci reflète l'accent nouveau qu'on veut mettre sur la jeunesse, comme le gouvernement l'a annoncé dans le discours du Trône, à la suite des recommandations formulées par le Commis-

saire aux langues officielles dans son dernier rapport annuel. On a augmenté aussi les subventions accordées aux groupes minoritaires, ainsi que les fonds à dépenser pour l'expansion du bilinguisme.

Par contre, on prévoit que les coûts des programmes relatifs aux langues officielles appliqués *au sein de la Fonction publique* diminueront de façon marginale au cours de la prochaine année financière. Selon les prévisions, les dépenses de la Commission de la Fonction publique pour la formation linguistique se chiffreront à \$45,6 millions — une augmentation d'environ 2,4 pour cent par rapport aux crédits révisés de 1976-1977. On accordera au Conseil du Trésor en 1977-1978, au titre du crédit 15, \$20 millions — soit \$15 millions de moins qu'au cours de l'année financière actuelle — qui permettront d'affecter aux ministères et aux organismes les ressources supplémentaires dont ils ont besoin pour remplacer temporairement les employés en cours de formation linguistique. Les seules augmentations importantes se situent dans les prévisions de dépenses du Bureau des traductions, ainsi que dans les coûts directs et indirects assumés par les ministères et les organismes pour mettre en oeuvre les politiques relatives aux langues officielles.

Enfin, on estime à \$53,8 millions le montant attribué par les Forces armées aux programmes concernant les langues officielles.

### Les jeunes et le chômage

Savez-vous que...

— Les jeunes représentent le groupe le plus important de clients des centres de Main-d'oeuvre du Canada, soit environ 50 p. cent de tous les inscrits.

— Le taux de chômage de ces jeunes est deux fois plus élevé que celui des adultes et culmine chez les dix-sept à dix-neuf ans qui abandonnent l'école.

— En 1974, les jeunes formaient 50 pour cent des chômeurs, tout en ne constituant qu'un quart de la population active.

— Conclusion: les jeunes devraient rester à l'école le plus longtemps possible...puisque, en règle générale, ils éprouvent de la difficulté à se joindre et à s'adapter au marché du travail.